

# Compte rendu du séminaire APLV « Médiation et traduction : quelles perspectives pour le lycée aujourd'hui ? »

---

PAR PASCAL LENOIR

Le 23 novembre 2019 l'APLV avait organisé un séminaire sur le concept de médiation en enseignement-apprentissage des langues qui a réuni un vaste auditoire.

Ce concept apparaît sous une forme désormais plus développée dans le volume complémentaire du *CECRL*, ainsi que dans les nouveaux programmes pour le lycée, avec diverses propositions de médiation sur les textes, telles que paraphraser, résumer, traduire, entre autres. Parmi ces stratégies de médiation sur les textes, l'APLV a choisi de focaliser l'attention sur la traduction, longtemps pratiquée, notamment dans la première moitié du *xx<sup>e</sup>* siècle, puis bannie des pratiques de classe en France à partir des années 1990. Comment concevoir et pratiquer la traduction sous l'angle de la médiation, en gardant en vue la configuration didactique actuellement en pratique, à savoir la perspective actionnelle ? Telle était la question qui avait été posée aux trois intervenantes de ce séminaire, Genevière Zarate, professeure émérite, didacticienne du FLE, Julie Sibony, traductrice professionnelle, et Astrid Guillaume, sémioticienne et germaniste, maîtresse de conférences HDR à Paris IV Sorbonne. À l'issue de chacune des interventions, les échanges avec la salle ont été nourris.

**Genevière Zarate**, didacticienne de l'interculturel, a présenté la médiation dans son plein empan, en faisant porter l'accent sur la dimension sociale de toute activité langagière. Elle a rappelé que le *CECRL* s'est limité à examiner la médiation dans le cadre spécifique des activités langagières, sans prendre suffisamment en considération par exemple les situations de conflits autour des valeurs auxquelles tout enseignant de langue a un jour à faire face avec ses apprenants. S'il est utile que la classe de langue puisse être un lieu de débat, l'enseignant médiateur doit pouvoir assumer un rôle de référent éthique, garant de valeurs, afin que puisse se construire du lien social au sein du groupe. On ne saurait donc se contenter de la dimension strictement linguistique des échanges. Assumer ces situations est évidemment porteur de risques, mais le sel du métier est là. Le volume complémentaire du *Cadre*, rédigé selon une procédure très différente du premier, n'apporte pas de

solutions satisfaisantes quant à la mise à jour du concept de médiation, selon Geneviève Zarate : la rédaction des nouveaux descripteurs proposés dans ce volume n'apporte pas selon elle de garanties scientifiques suffisantes, et il semble bien à cet égard qu'une occasion ait été manquée, ce qui amène à se demander si l'Europe a encore une politique linguistique, Geneviève Zarate considérant pour sa part que non.

**Julie Sibony**, professionnelle de la traduction, notamment littéraire, a présenté le traducteur comme un médiateur invisible. Médiateur d'un auteur, à la demande d'un éditeur, il s'efforce de livrer un texte qui fasse écho aux attentes et aux conceptions culturelles partagées d'un public cible. Tout ne dépend pas de lui, tels les choix de couverture, ou de titre, pourtant décisifs auprès du public de la langue d'arrivée. Julie Sibony anime de nombreux stages sur la traduction, au cours desquels elle propose notamment de comparer différentes traductions d'un même texte. Une phrase qui peut sembler assez factuelle, telle que « *I was in jail for fifteen years* », peut recevoir des traductions fort différentes, selon que le traducteur souhaite faire porter l'attention sur le verbe, le complément de temps, de lieu ... Dès lors, en direction de la communauté linguistique cible, on peut dire que le traducteur accomplit un véritable travail d'auteur. Pour les apprenants de langue, prendre en considération la part de création en matière de traduction est l'occasion de réfléchir sur les différents registres de la langue.

**Astrid Guillaume**, de son point de vue de sémioticienne, a parlé de traduction en invitant à réfléchir à la liaison lycée – université. Disparue des programmes scolaires depuis les années 1990 environ, réapparue tout récemment, la traduction met en difficulté nombre d'étudiants qui débutent leurs études de licence. La traduction est enseignée selon des modalités diverses, en fonction du projet d'études des étudiants, de LLCE, LEA, LANSAD, en master pro, etc. Cela suppose, du point de vue des enseignants, des postures didactiques adaptées. La première approche de cet exercice est celle du mot à mot, c'est souvent celle que les premiers traducteurs automatiques mis sur le marché ont proposée, avec les résultats calamiteux que l'on sait, mais les étudiants s'y réfugient trop souvent, pensant que traduire un mot c'est trouver son équivalent immuable dans la langue cible. Dès lors l'enseignant doit mener ses apprenants vers la traduction phrase à phrase, qui pose déjà toute sorte de problèmes, du point de vue du signe. Il faut évidemment aller plus loin, et envisager la traduction comme un pont entre culture et culture, en ayant constamment en vue la question clé du sens.

Ces trois interventions, très complémentaires, ont permis de prendre conscience que la médiation est un signe fort de la complexité grandissante des activités de classe de langue, et de la professionnalité des enseignants. En France, l'influence

très forte de la méthode directe, qui excluait toute référence à la langue des apprenants, et d'une façon générale, à leur répertoire langagier, a été sans doute un frein important pour une approche plus diversifiée des rapports entre langues sources et langues cibles. Replacer la traduction dans le champ de la médiation est certainement une chance à saisir par les praticiens de terrain, source de créativité pédagogique et d'ajustement à la diversité des publics du secondaire et de l'université.